

Secrétaire Assistante Médico-Sociale

Désignation de la formation / Durée / Dates / lieux

Formation de Secrétaire Assistante Médico-Sociale (SAMS) : Titre professionnel (TP) enregistré au RNCP TP 00057- Date de parution JO 01/12/2017, Date de validation 14/12/2017, Date de mise à jour 13/07/2022. Titre de niveau 4.

Dates, durée : du 15 septembre 2022 au 23 juin 2023, hors vacances scolaires de la zone académique.

Lieu : Saint-Michel Campus, 29 rue Michelet 42000 Saint-Etienne

Objectifs de la formation

La formation prépare à l'obtention du TP SAMS. Celui-ci se compose de trois activités types, chaque activité type comportant les compétences nécessaires à sa réalisation. A chaque activité type correspond un certificat de compétences professionnelles (CCP).

- CCP 1 : Assister une équipe dans la communication des informations et l'organisation des activités
- CCP 2 : Assurer l'accueil et la prise en charge administrative du patient ou de l'utilisateur
- CP 3 : Traiter les dossiers et coordonner les opérations liées au parcours du patient ou de l'utilisateur

Prérequis nécessaires pour participer à la formation

La formation de Secrétaire Assistant(e) Médico-social(e) est accessible aux bacheliers des séries générales, technologiques et professionnelles.

Dans le cadre de la formation continue, le baccalauréat n'est pas exigé, l'expérience professionnelle sera étudiée.

Public concerné par la formation

La formation est ouverte à tout public. Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les personnes souffrant d'un handicap sont invitées à se rapprocher de notre référent handicap pour les modalités d'accès à la formation et d'adaptation pédagogique.

La formation peut se faire sous 3 statuts :

- Formation continue : personne ayant le statut de salarié, d'indépendant ou de demandeur d'emploi
- Formation initiale : statut étudiant
- Apprentissage : personne de moins de 30 ans ayant un contrat d'apprentissage avec un employeur

Modalités d'accès ou d'inscription à la formation

- Retrait des dossiers de candidature : de 14 janvier 2022 au 2 septembre 2022.
- Date limite de dépôt des dossiers : 9 septembre 2022
- Admission : tests écrits + entretien de motivation + étude du dossier.
- Effectif : 22 stagiaires maximum

Programme détaillé de la formation

- Bureautique
- Secrétariat
- Communication
- Travaux pratiques professionnels (écriture du dossier professionnel, livret des ECF)
- Français (Certification Voltaire)
- Structures des Politiques Sanitaires et Sociales
- Droit : législation et déontologie
- Terminologie médicale
- Anglais

Moyens pédagogiques et techniques

Moyens pédagogiques :

- Enseignements théoriques : 400h de cours théorique sur 25 semaines, dispensées deux jours par semaine sous forme de cours magistraux, TD ou TP. Ainsi que :

- Des devoirs surveillés hebdomadaires
- Des Evaluations en cours de Formation
- Des examens blancs de certification écrits et oraux
- Une aide méthodologique à la rédaction du dossier professionnel

-Enseignements pratiques : 700 heures de stage en milieu professionnel (3 jours par semaine d'octobre à avril et deux mois de stage en mai et juin) avec suivi de stage par des professionnels et livret d'évaluation.

Moyens techniques :

Equipements individuels pour chaque candidat :

- 22 PC ordinateurs, casques et pédaliers, avec accès à Internet
- 1 ordinateur poste professeur +vidéo projecteur +imprimante
- Suite logiciel Office +logiciels métiers

Un CDI avec la presse professionnelle à disposition

Moyens d'encadrement

- Un responsable pédagogique de la formation classe
- Et une équipe de formateurs spécialisés dans les matières générales et professionnelles :
 - Professeur certifiée éducation nationale en STMS
 - Professeur certifié éducation nationale en Economie Gestion
 - Professeur certifié éducation nationale en Français
 - Secrétaire Assistante Médico-Sociale expérimentée
 - Avocat

Modalités de suivi (si applicable) et d'évaluation [d'atteinte des objectifs] de la formation

- Entretiens individuels d'évaluation avec la responsable de la formation
- Bulletins de notes
- Livret d'évaluations passées en cours de formation
- Dossier professionnel

Validation de la formation

A l'issue d'un parcours continu de formation correspondant au titre visé, le candidat est évalué par un jury composé de professionnels, sur la base des éléments suivants :

- Une mise en situation professionnelle ou une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, complétée par un entretien technique, un questionnaire professionnel, un questionnement à partir de production(s) si prévus au RE ;
- Les résultats des évaluations passées en cours de formation ;
- Un dossier professionnel dans lequel le candidat a consigné les preuves de sa pratique professionnelle, complété d'annexes si prévues au RE ;
- Un entretien final avec le jury.

Organisation des épreuves :

- Mise en situation professionnelle : 5 h 15 min
- Entretien technique : 30 min
- Entretien final : 15 min

Un parchemin est attribué au candidat ayant obtenu le titre complet (les 3 CCP le composant).

Débouchés de la formation

Type d'emplois accessibles à l'issue de la formation :

- secrétaire médical ;
- secrétaire médico-social ;
- secrétaire social ;
- assistant médico-administratif ;
- assistant médical ;
- secrétaire hospitalier ;
- télésecrétaire médical.

Secteurs concernés : secteur sanitaire (CH, CHR, CHU...), secteur médico-social (établissements d'accueil, EHPAD, ESAT...), secteur social (CCAS, CAF, MDPH...).

Le TP SAMS oriente la personne diplômée vers le marché du travail. Il n'a pas d'équivalence avec d'autres certifications professionnelles ou habilitations.

Indicateurs

Effectifs (nbre)	2020-2021	2021-2022
Inscrits	22	22
Abandon en cours de formation	0	1
Présents à la certification	21	21
Réussites à la certification (3/3 CCP)	18	19
Réussites partielles (1 ou 2 CCP)	3	1
Echec à la certification (0 CCP)	0	1

Enquête de satisfaction sur la formation

Satisfait ou très satisfait	NA	100%
-----------------------------	----	------

*enquête 2021-2022 : 5 réponses

Enquête d'insertion professionnelle

Insertion professionnelle à la sortie de la formation (J+3 mois)	NA	100%
--	----	------

*enquête 2021-2022 : 7 réponses

Contacts

Pour nous contacter : 04 77 45 10 40

Pour tous renseignements :

Mr LÊ Vinh, Responsable des Titres Professionnels
titresprofessionnels@saintmichel-educ.fr

Mme CHALLET, secrétaire Titres Professionnels
ACCUEIL_CAMPUS@saintmichel-educ.fr

Mme BONNEFOY, secrétaire « financement de la Formation Continue »
secretariatsuperieur1@saintmichel-educ.fr

« Informations utiles »

Tarif 2022-2023

Frais de sélection (non remboursables) : 95 €

Coût de la formation initiale : 1545 €

Coût de la formation continue : 3000 €

Une attestation de formation sera délivrée en fin de formation.

Accessibilité :



Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

Référent handicap

Mme Véronique BANCEL. Tél : 04 77 45 10 46
 Mail : directionsuperieur@saintmichel-educ.fr